

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan 2021 des accidents de la circulation dans le canton de Vaud

L'année 2021 a été marquée par une diminution des décès sur les routes par rapport à l'année précédente, et ce, malgré une augmentation du nombre d'accidents. Les campagnes de prévention routière des polices vaudoises continuent à cibler plus particulièrement les usagers les plus vulnérables, tels que les piétons, les cyclistes et les motocyclistes.

Vaud : une augmentation des accidents, mais une diminution des décès sur les routes

En 2021, 4395 accidents ont été recensés par les polices dans le canton de Vaud. Cela représente une augmentation générale de 11.1% par rapport à l'année 2020. Cette augmentation est principalement due aux accidents avec dommages matériels (+13.6%, +325 accidents), mais également avec blessés légers (+6.5%, +81 accidents). Ces deux dernières années, le volume des accidents avec dommages matériels est inférieur à la moyenne des 10 dernières années, cela malgré l'augmentation du nombre de véhicules en circulation (près de 123'772 de plus sur les routes depuis 2007). Concernant les accidents avec victimes, une hausse (+7.3%, +114 accidents) est visible sur l'ensemble du territoire. Heureusement, les accidents mortels sont en baisse en 2021. Au total, 24 personnes ont été tuées sur les routes, soit 5 personnes de moins qu'en 2020. Parmi ces décès, 13 étaient des automobilistes, 5 des motocyclistes, 2 des cyclistes et 4 des piétons.

Comme en 2020 et pour l'ensemble des accidents de la route, « l'inattention et la distraction » au volant représentent la première cause principale. Cette cause est également la principale pour les accidents impliquant des victimes, alors que les deux causes principales des décès sur les routes sont liées à « l'influence de l'alcool » ainsi qu'à « l'inattention et la distraction ». Concernant les accidents avec dommages matériels, les principales causes sont dans l'ordre « l'influence de l'alcool », « l'inattention et la distraction » et la « vitesse inadaptée ».

Pour la conseillère d'État Béatrice Métraux : « il est primordial de rappeler à l'ensemble des usagers que le respect des règles et des codes de conduite constitue le fondement de la sécurité routière. Il est de la responsabilité individuelle et collective de s'y

conformer. Chaque accident est un accident de trop. Les autorités mettent ainsi tout en œuvre en matière de formation, prévention et répression pour réduire leur nombre. La route ne doit pas représenter un risque, mais un moyen sûr de se déplacer pour tout le monde ; piétons, cyclistes, motocyclistes et automobilistes ».

Le commandant de la Police cantonale, Jacques Antenen, est également préoccupé par l'augmentation des accidents dont la cause principale est l'inattention et la distraction en particulier en lien avec l'usage des smartphones au volant. Une fois de plus, la moitié des victimes sont des usagers particulièrement vulnérables (5 motards, 4 piétons et 2 cyclistes). Des campagnes de prévention, mais aussi des contrôles spécifiques seront organisés en 2022. La lutte contre les nuisances sonores liées aux comportements particulièrement bruyants de certains conducteurs reste une priorité et fera de plus en plus l'objet de contrôles coordonnés par les différentes polices du canton avec l'appui du Service des automobiles et de la navigation (SAN).

Avec l'augmentation constante du nombre de véhicules sur les routes du canton, il est impératif de se conformer aux dispositions sur la circulation routière. Les polices vaudoises, avec l'appui de plusieurs partenaires comme les polices cantonales du concordat des cantons latins, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), le Service des automobiles et de la navigation (SAN), le Bureau de prévention des accidents (BPA) et le Touring club suisse (TCS), veillent à leur respect tout en développant des campagnes et des actions de prévention touchant tous les usagers de la route, en particulier les plus vulnérables.

En 2022, l'accent sera plus particulièrement mis sur l'importance de dégager intégralement les véhicules du givre et de la neige qui les recouvrent, le respect des distances de sécurité, le bon usage des pistes et bandes cyclables, l'importance pour les motocyclistes d'adapter leur conduite aux conditions de la route et à leur capacité de pilotage, la sécurité sur les chantiers routiers ainsi que les risques liés à la rentrée scolaire, à l'obscurité et à la consommation d'alcool au volant.

Lausanne : une tendance à la hausse des constats d'accidents par rapport à une année 2020 historiquement basse. Les chiffres sont comparables à ceux observés en 2019

1168 constats d'accidents ont été rédigés sur le territoire lausannois en 2021, ce qui représente une augmentation de 18,5% (2020: 986), mais reste inférieur au chiffre de 2019 (1225).

394 personnes ont été légèrement blessées, soit +20%; augmentation également de 23% du nombre de piétons blessés (2020: 47 / 2021: 61). Pour ces deux derniers chiffres, l'augmentation constatée part d'une année 2020 historiquement basse et les relevés sont comparables à ceux de 2019. Les blessés graves sont en diminution par rapport à 2020, passant de 63 à 62 cas. Deux accidents mortels en ville sont malheureusement à déplorer (2020 : 2)

En 2021, la Police de Lausanne a mis un accent particulier sur les contrôles liés aux nuisances provoquées par les véhicules bruyants et les comportements inadéquats. 225 contrôles spécifiques de circulation ont été menés dans ce cadre, durant lesquels 231 contrevenants ont été dénoncés.

La Police de Lausanne a effectué 5181 contrôles de vitesse en 2021 au moyen d'appareils mobiles (2020: 5599); 47'687 conducteurs ont été dénoncés, dont 9 chauffards au sens du programme de sécurité routière Via Sicura.

En 2022, des actions en lien avec les nouvelles formes de mobilité en ville et la cohabitation des différents usagers seront menées. En parallèle, des engagements préventifs et répressifs permettront de lutter contre les problèmes de bruit et les comportements routiers inadaptés. De plus, les contrôles destinés à vérifier la conformité des véhicules continueront de se dérouler.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 mars 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Jean-Christophe Sauterel, directeur prévention et communication, Police cantonale
Jean-Philippe Pittet, Chef division communication, Police et SPSL Lausanne

TÉLÉCHARGEMENT(S)